



FICHE DE MISSIONS REPRESENTANTS DES ETUDIANTS EN IFSI

Fiche - Poste – Représentants
ESI_02

Date de création : 04/09/19 – MD
Date de révision : 27/08/2020

REPRESENTANT DE PROMOTION EN IFSI

CADRE REGLEMENTAIRE ET DE REFERENCE

- Arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation
- Recueil des principaux textes relatifs à la formation préparant au diplôme d'ETAT et à l'exercice de la profession
- Règlement intérieur IFPS de Fougères

LIENS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELS

- Durant leur mandat, les représentants de promotion sont sous la responsabilité directe de la Coordinatrice Générale des Instituts GHT et du Responsable de l'IFPS adjoint à la Direction.

LIAISONS ET RELATIONS

- La Coordinatrice Générale des Instituts GHT
- Le Responsable de l'IFPS adjoint à la Direction
- Le.la Directeur.rice de la formation concernée
- La Direction du CH de Fougères
- La Coordinatrice du Niveau III
- Les Formateurs
- Les adjoints administratifs
- L'agent d'entretien
- Les membres des instances compétentes pour la formation concernée
- Les membres de la section relative à la vie étudiante à laquelle le représentant fait partie intégrante
- Les membres de l'association des Etudiants
- Les apprenants des autres promotions

CAPACITES ET QUALITES REQUISES

- ✓ Savoir faire preuve de réflexion et d'objectivité
- ✓ Honnêteté
- ✓ Animation et Communication
- ✓ Savoir mener une relation de partenariat auprès de la Direction, des Formateurs et des apprenants
- ✓ Disponibilité

MISSIONS PRINCIPALES

- REPRESENTER LES APPRENANTS

- Représenter la promotion auprès de la Direction et des Formateurs
- Participer, préparer la réunion de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut et exprimer les attentes de la promotion
- Participer, préparer la réunion de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants
- Siéger et voter lors de la tenue de la section compétente pour le traitement des situations disciplinaires
- Participer, préparer la réunion de la section relative à la vie étudiante
- Assurer la vice-présidence de la section relative à la vie étudiante pour l'un des représentants des étudiants
- Représenter la promotion à la CSIRMT de l'hôpital de Fougères
- Représenter la promotion lors des réceptions ou manifestations de l'Institut sur demande de la Direction.

- COMMUNIQUER AUPRES DES APPRENANTS

- Participe à la communication et à la mise en œuvre des consignes de sécurité au sein de l'institut.
- Porte-paroles et médiateur de la promotion auprès de la Direction de leur institut de formation, des Cadres formateurs.
- Communiquer les informations relatives à la pédagogie et à la vie étudiante dans leur promotion.
- Mettre à jour le panneau d'affichage mis à disposition
- Contribuer à établir des liens fonctionnels avec l'association des étudiants de l'Institut de Formation.
- Animer et négocier les intérêts de leur promotion.
- Transmettre ses missions et dossier en cours aux représentants successeur le cas échéant.